



CENTRE RÉGIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE DES
PAYS DE LA LOIRE

36, avenue de la
Bouvardière
44800 Saint-Herblain

Tél : 02 40 76 84 35
www.crfp.fr
paysdeloire@crpf.fr

La futaie régulière feuillue



Photo F. Barbotin - CRPF

La gestion en futaie régulière s'applique aux peuplements de franc pied. Ce mode de gestion vise à produire du bois d'œuvre. Le peuplement est éclairci régulièrement pour atteindre progressivement la densité définitive. Ces éclaircies fournissent l'espace nécessaire à la bonne croissance des plus beaux arbres. La futaie mûre est entièrement exploitée puis renouvelée pour un nouveau cycle de production. Dans certains cas particuliers, ce mode de gestion peut être appliqué aux mélanges futaie taillis ou au taillis. C'est la conversion.

Décrire une futaie régulière feuillue

■ La reconnaître

Une futaie régulière feuillue est constituée d'arbres de franc pied qui peuvent avoir des circonférences plus ou moins différentes, mais qui ont tous le même âge, à quelques années près. Dans notre région les futaies régulières feuillues les plus fréquentes sont majoritairement constituées de chênes, sessile ou pédonculé.

■ La décrire

Trois critères sont essentiels pour décrire une futaie régulière feuillue. Il faut connaître l'**essence** (ou les essences) qui la compose, la **circonférence moyenne** mesurée à 1,30 m de hauteur (hauteur d'homme) sur une trentaine d'arbres représentatifs de tout le peuplement et le **couvert forestier**. L'âge et l'aspect qualitatif sont des éléments complémentaires intéressants. Des arbres de qualité sont droits, élagués et vigoureux.

■ Construire son programme

Une futaie régulière passe par trois phases. L'installation, (0-15 ans), au cours de laquelle les dégagements permettent aux feuillus de dominer la végétation concurrente. L'éducation (15-45 ans) avec les éclaircies successives qui améliorent la qualité et amènent progressivement le peuplement à la densité finale (souvent 60 à 100 chênes par

hectare). L'année de l'éclaircie est principalement déterminée par l'état du couvert forestier. Enfin, le renouvellement qui peut s'envisager lorsque la majorité des chênes dépasse 180 cm de circonférence (150 cm pour les autres feuillus).

Les années d'intervention prévues, complétées à l'aide de la fiche itinéraire de gestion, constituent le programme d'intervention de la parcelle forestière.

Glossaire :

- **Franc pied** : arbres issus de graines.
- **Peuplement** : ensemble des arbres, quel que soit leur stade de développement, poussant sur une parcelle.
- **Essence** : terme forestier correspondant à l'espèce botanique d'un arbre.
- **Couvert forestier** : proportion de la surface couverte par la projection au sol des houppiers du peuplement.
- **Houppier** : ensemble des branches feuillées des arbres.
- **Parcelle forestière** : partie de forêt sur laquelle le peuplement forestier présente des caractéristiques identiques.
- **Dégagements** : dans un jeune peuplement (hauteur inférieure à 4 m) opération destinée à réduire la végétation concurrente.

Date de la description _____

Surface _____

N° de la parcelle _____

La futaie régulière feuillue



Description

Essence principale _____
Essence secondaire _____

• Circonférence moyenne
des arbres de l'essence
principale

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> la végétation concurrente dépasse les 2/3 de la hauteur des arbres | ➔ | Intervention à prévoir dans l'année. |
| <input type="checkbox"/> le couvert forestier est fermé
<i>(tous les houppiers se rejoignent)</i> | ➔ | Intervention à prévoir dans les 2 ans |
| <input type="checkbox"/> le couvert forestier est entrouvert
<i>(nombreuses trouées entre les houppiers)</i> | ➔ | Intervention à prévoir dans 2 à 6 ans |
| <input type="checkbox"/> le couvert forestier est ouvert
<i>(les houppiers sont disjoints)</i> | ➔ | Intervention à prévoir dans 6 à 10 ans |

Ces données, indicatives, ne s'appliquent que dans le cadre d'une sylviculture classique.

Gestion

Description

Interventions

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> La végétation concurrente dépasse les 2/3 de la hauteur des arbres. | ➔ | Dégager. Suivis annuels tant que la majorité des arbres n'atteint pas 4 m de haut. |
| <input type="checkbox"/> La circonférence moyenne des arbres est inférieure à 50 cm. | ➔ | Refaire une description dans 2 à 4 ans. |
| <input type="checkbox"/> La circonférence moyenne des chênes est comprise entre 50 et 180 cm (150 cm pour les autres essences), la densité finale n'est pas atteinte. | ➔ | Eclaircir 30 à 35 % des arbres au profit des mieux conformés. Prévoir une autre description 5 à 6 ans après l'éclaircie. |
| <input type="checkbox"/> La circonférence moyenne des chênes est supérieure à 180 cm (150 cm pour les autres essences). | ➔ | Le peuplement arrive au stade de la maturité. Choisir entre les différentes options nécessite une analyse approfondie*. |

* Si nécessaire, ne pas hésiter à contacter un conseiller forestier.